

Cérémonie des vœux Préfecture – Département

Mende, le 16 janvier 2017

Discours de Sophie PANTEL, Présidente du Conseil départemental

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Préfet,

Monsieur le sous-Préfet,

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Député, (sénateur excusé)

Messieurs les Présidents de communautés de communes,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Madame la Vice-Présidente du Conseil régional,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs les représentants de
l'administration d'État et du Département,

Monsieur le Directeur académique des services de
l'éducation nationale,

Monsieur le Procureur,

Monsieur le président du TGI,

Mesdames et Messieurs les représentants des forces de l'ordre, gendarmerie et police,

Messieurs les représentants des autorités religieuses,

Mesdames et Monsieur les Présidents de Chambres consulaires,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif et des corps constitués,

Mesdames, Messieurs,

I. Mot d'accueil

Il me revient de vous souhaiter la bienvenue au nom de Monsieur le Préfet et de l'ensemble des élus du conseil départemental à l'occasion de cette cérémonie de vœux pour la nouvelle année.

Votre présence si nombreuse aujourd'hui témoigne une nouvelle fois de votre attachement à notre département.

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Préfet d'avoir bien voulu prolonger cette heureuse coutume de vœux communs.

Bien plus qu'un rituel, cette cérémonie conjointe se veut l'expression, par les pouvoirs publics départementaux, de leur reconnaissance et de leur gratitude envers les acteurs de notre territoire.

À vous toutes et à vous tous, je tiens donc à vous adresser, en mon nom personnel et au nom de tous mes collègues de l'Assemblée départementale, nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Qu'elle vous apporte de la joie, vous offre la santé et vous permettent d'obtenir de nombreuses satisfactions personnelles et professionnelles.

Cette cérémonie nous offre aussi l'opportunité d'évoquer ensemble ce qui fait le cœur de nos vies professionnelles ou de nos vies d'engagement.

D'évoquer où en est notre département et vers où il va.

Je vous propose donc de commencer par visionner une rétrospective de l'année écoulée, plutôt qu'un long discours, « rétro » qui sélectionne un certain nombre de dossiers ou d'événements (liste non exhaustive).

(vous pouvez aussi retrouver la « rétro » dans le dernier numéro du magazine départemental « Couleurs Lozère »)

Ensuite je m'exprimerai essentiellement sur ce qui nous attend en 2017, avant de céder la parole à Monsieur le Préfet, enfin avant de partager un moment convivial, nos anciens collègues présents recevront l'honorariat.

découvrons le film [diffusion du clip]

II. CONTEXTE : utilité des Départements et République

2016 fut donc une année de projets mais aussi et surtout une année de changements.

Un contexte budgétaire encore plus contraint, j'y reviendrai.

→ 2016 a posé les bases d'un renouvellement :

- institutionnel (nouvelles Régions, communes nouvelles, nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux, etc.)
- et réglementaire (loi NOTRe, loi MAPTAM, nouvelle loi Montagne, etc.)

Renouvellement inédit au point d'en faire par de nombreux aspects une année d'adaptation préfigurant une nouvelle organisation du territoire. L'année 2017 sera aussi

fortement impactée par la mise en œuvre de ces textes.
C'est du travail qui ne se voit pas.

→ ces évolutions importantes se traduisent concrètement par une redistribution des compétences entre les acteurs (État, collectivités locales, syndicats mixtes, associations territoriales) et donc une nouvelle définition de leur périmètre d'actions

1. En raison de la suppression de la clause de compétence générale, le département n'a plus désormais la capacité juridique d'aider directement les entreprises.

Pour autant, il reste un acteur majeur du développement territorial, garant de la cohésion sociale et des équilibres territoriaux et j'y tiens particulièrement.

Je tiens à rappeler que le Département, par ses investissements directs ou indirects, crée les conditions du développement économique en investissant notamment sur les routes, le THD... ou dans le cadre de ses compétences partagées, comme le tourisme, le sport, la culture et même le social, à travers les dotations à l'hébergement, par exemple nous maintenons des emplois dans les EPHAD ou dans les structures médico-sociales.

Alors, battons-nous contre les fausses bonnes idées et les discours de ceux qui entrevoient depuis 1982 la disparition programmée de cette institution en laissant penser que nous ferions des économies.

À ceux-là, il y en a en Lozère, je leur dis : ici, en Lozère, nous croyons en l'avenir du Département.

2. Le Département est l'institution qui démontre chaque jour qu'elle est le meilleur échelon de proximité, dans la grande Région, aux côtés des acteurs locaux, à fortiori dans un territoire rural de montagne.

Force est de constater que lorsque le Département ne peut plus intervenir, le relais n'est pas toujours pris par d'autres. Le Département est un des outils de lutte contre la fracture territoriale. Sa proximité et sa réactivité permettent de répondre à l'enjeu de cohésion nationale.

Éliminer le Département en Lozère conduirait à transférer de nouvelles missions aux collectivités locales déjà insuffisamment dotées de moyens pour contribuer au développement.

3. À travers son chef-de-filat en matière de solidarités humaines et territoriales, c'est bien le rôle du Département que de créer les conditions économiques et sociales favorables au maintien des populations et à l'accueil de nouvelles. Un mot sur les résultats du recensement entre 2009 et 2014, 803 habitants perdus dont 750 à mende, c'est aussi pendant cette période que la rggpp a supprimé 300 postes de fonctionnaires, dont un très grand nombre à Mende, l'enjeu démographique nous impose de nous mettre tous en mode accueil.

4. Autre plus-value apporté par le Département : l'ingénierie de projet, technique ou financière, l'accompagnement des porteurs de projets (privés ou publics) et des collectivités aux appels à projets, à l'émergence et au montage de projets. La Direction de l'Ingénierie Départementale a été structurée en 2016.

De plus, pour simplifier les démarches, un guichet/porte d'entrée pour les associations et pour les collectivités a été mis en place.

5. Enfin, il constitue un acteur décisif en matière d'attractivité, notamment grâce à une stratégie globale destinée à contribuer au rayonnement extérieur du territoire et à renouveler le regard que l'on porte sur lui, ou à travers des actions de prospection notamment porté par Lozère développement.

Autant de compétences essentielles pour relever les défis qui s'imposent à notre territoire :

- le défi de l'attractivité résidentielle, économique
- le défi du désenclavement physique et numérique

Pour s'adapter à ces évolutions et relever ces défis, le Département n'a pas tardé à se mettre en ordre de marche :

- nouvelle organisation des services effective depuis le 1er juillet 2016
- acquisition de nouveaux locaux

Nous croyons à la collectivité Département, non pas pour des places et des postes/mandats mais bien parce que c'est une division territoriale de la République qui participe au vivre ensemble et apporte des réponses de proximité notamment aux plus vulnérables.

Suite aux attentats et face aux menaces qui pèsent encore, le besoin de République est essentiel.

Une République qui rassemble dans le respect et la richesse de ses différences mais aussi dans l'unité de nos valeurs liberté, égalité, fraternité et, je ne surprendrai personne en l'ajoutant, laïcité.

Or, le Département demeure ce qui fait que la communauté départementale « tient debout ».

Enfin, nous croyons en l'avenir du Département parce qu'il est le garant de l'intérêt général et du service public.

Aussi, je tiens à saluer l'ensemble des forces de l'ordre, et leurs représentants, policiers et gendarmes, mais aussi les forces de sécurité civile, au premier rang desquels les sapeurs-pompiers. Car c'est parfois au prix de leur vie qu'ils s'engagent.

Mais au-delà, je veux saluer l'ensemble des agents publics, l'ensemble des fonctionnaires, tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le service public, au service du public et qui sont si souvent décriés de manière ô combien injuste.

Ce sont les fonctionnaires qui donnent corps chaque jour aux valeurs de la République dont ils sont l'incarnation et à ce titre, ils méritent notre considération.

À ce sujet, 2017 sera une année d'élection, chacun devra faire des choix, les enjeux sont énormes : égalité territoriale mais aussi sur des « biens communs » comme notre protection sociale, issue du conseil national de la résistance ou opter pour une société ultralibérale et conservatrice. Qui peut imaginer dans cette salle que la Lozère peut se passer de la solidarité nationale !

III. 2017, perspectives

Un mot sur le difficile exercice des orientations budgétaires et sur les équilibres à trouver.

La problématique concerne principalement le budget de fonctionnement.

- Je me dois de rappeler que nous devons assumer l'ADAP, 25 millions d'euros, car nos prédécesseurs n'avaient rien entrepris alors que la loi date de 2005.
- Nous devons préparer l'avenir de ce département avec le dossier du très haut débit/ fibre à l'abonné soit 51 millions d'euros.
- De plus, nous assurons à travers nos contrats territoriaux un soutien aux communes et intercommunalités en investissement (26,5 millions

d'euros). Cet investissement soutient la commande publique en Lozère et donc l'emploi privé.

- Nous devons aussi assumer 5,7 millions sur la rocade de Mende.
- Et nous avons lancé un PPI dans nos bâtiments avec la aussi de très nombreux travaux en retard, nous devons aussi assumer les DSP passées comme les investissements sur le parc à loups.

Il faut que vous sachiez que la Chambre Régionale des Comptes nous a indiqué que nous investissions trop au regard de la petitesse de notre budget de fonctionnement (100 millions d'euros). Pour mémoire, le budget d'investissement s'établit à 40 millions.

En proportion, notre effort sur l'investissement est bien plus important que certains de nos voisins !

Mais pour autant, en volume, nous ne pouvons pas être traités de la même manière et nous devons sans cesse combattre, expliquer aux financeurs que lorsqu'ils mettent 1 euro, nous ne pouvons pas être à égalité. La CRC nous conseille de ne pas dépasser 30 millions en investissement, remboursement du capital inclus.

Pour autant nous avons fait le choix en cette période de crise de ne rien lâcher sur l'investissement.

Ici et là, j'ai lu des propositions de grands emprunts, c'est mal connaître la comptabilité publique, les intérêts d'emprunt aggravent la section de fonctionnement puisque ces derniers s'y retrouvent et je me refuse d'emprunter pour payer du fonctionnement.

De plus nous devons préserver dans le budget de fonctionnement une épargne brute pour couvrir les amortissements et financer l'investissement déjà programmé.

Autre élément de réflexion : un point de fiscalité en Lozère, c'est 173 000 euros seulement.

Rappelons aussi que derrière du fonctionnement, c'est du service, comme par exemple la viabilité hivernale, c'est aussi des emplois, dans nos EHPAD et les structures sanitaires et sociales...

À ce sujet, beaucoup de départements ont d'ores et déjà mis en place des taux directeurs à la baisse, en Lozère malgré nos difficultés nous augmentons le taux pour les maisons de retraite et stabilisons le taux pour les structures

du handicap, votés à l'unanimité de l'assemblée ; encore dimanche j'ai lu dans Midi Libre des contre vérités, j'en comprends bien l'instrumentalisation politique, mais maintenant je vous le dis très tranquillement : ça suffit. Je me réserve le droit d'expliquer aux lozériens en donnant les chiffres par établissement, que certains ont des excédents de plus 600 000 euros, que les véhicules de fonction sont encore de mises, etc.

Ces établissements n'ont pas à thésauriser avec l'argent public.

Revenons en à notre budget. Nous avons recherché et mis en place toutes les économies possibles sur le fonctionnement, nous y travaillons encore, au profit d'efforts conséquents de la part de tous, et je souhaite remercier ici nos agents et leurs représentants qui ont compris les enjeux et compris que, malgré la légitimité de certaines de leurs revendications, j'étais obligée de répondre par la négative.

Autre difficulté, le dynamisme des allocations individuelles de solidarité (AIS), associé à la contribution au redressement des comptes publics (qui passe par une baisse de la dotation globale de fonctionnement/les départements sont en 2017 la seule collectivité qui n'a pas

bénéficié d'aides), impliquent une dégradation progressive de la situation financière de l'ensemble des Départements et un contexte qui pèse lourdement sur nos dépenses. La Lozère n'échappe pas à cet effet ciseau.

Je trouve indécent le discours populiste qui veut supprimer 500 000 postes de fonctionnaires en particulier dans la fonction publique territoriale, après nous avoir transféré de très nombreuses compétences nouvelles sans compensation financière.

Voilà les différents équilibres et enjeux à préserver entre emplois privés, soutien à l'investissement et à la commande publique, assumer nos compétences obligatoires, et le niveau de service auxquels tiennent les Lozériens en matière de services au public.

IV. Les orientations 2017

Comme je l'ai indiqué, le Département entend poursuivre une politique d'investissement soutenue.

Cela se traduira par la troisième année de nos contrats territoriaux (il faudra préparer aussi une nouvelle génération pour 2018), l'ADAP, le PPI bâtiment, le PPI au SDIS pour les véhicules, nos routes, la poursuite de nos

investissements dans nos EHPAD, et bien sûr, rappeler ici que nous avons revu les cahiers des charges des marchés et nous avons alloué au maximum.

→ le Très Haut Débit : s'il y a un investissement à faire, c'est celui-là, pour que la Lozère soit au même niveau que les autres départements pour une fois. C'est une nécessité pour les entreprises mais ça va le devenir pour les usages familiaux : c'est un formidable élément d'attractivité pour maintenir la population et en attirer d'autres avec des nouveaux métiers.

Nous sommes sur le point d'ouvrir les réponses à la délégation de service public, vous savez que nous nous sommes alliés à l'Aveyron et au Lot pour atteindre un seuil critique de prises permettant d'attirer un opérateur de niveau national.

L'objectif est bien de couvrir toute la Lozère, sur la première tranche nous réaliserons l'infrastructure de desserte et le déploiement de 54 premières communes, ce qui avec la zone AMII permettra de desservir les 2/3 de la population.

→ les transports scolaires : en 2017, nous les assumerons pour le compte de la Région, pour éviter une rupture du service public et assurer la transition

Le transfert est aussi financier puisque chaque année la Lozère donnera 5,5 millions d'euros à la région, ces 5,5 millions d'euros correspondant au niveau de service actuel.

→ Politique Solidarités Humaines

2 lois importantes en 2016 vont nous impacter lourdement :

- Loi Enfance, je ne vais pas tout détailler, de nombreux dispositifs vont impacter nos services,

Je rappellerai que 2017 sera une année pleine pour « Le sentier », structure créé au Bleymard pour accueillir les MNA et que la protection de l'enfance m'impose parfois de prendre des décisions douloureuses pour les familles

- Loi Adaptation de la Société au Vieillissement

Beaucoup de nouveautés

- Nouveau régime d'autorisation des services d'aide à domicile / nous allons répondre à un nouvel appel à projets de la CNSA.

- MDA – mise en œuvre opérationnelle

- APA2 – réévaluée – Plans d'aide en fonction des GIR
- Mise en place de la conférence des financeurs et ouverture à de nouveaux acteurs
- Extension dispositif MAIA – pour Langogne et Marvejols
- nouvelle contractualisation avec la CNSA (caisse nationale de l'autonomie)

Nous travaillons avec l'ARS sur la problématique de certains EHPAD qui connaissent des difficultés structurelles et je vais terminer la tournée des EHPAD (encore 6 sur 27)

Dans le domaine du handicap, nous allons devoir préparer pour 2018 le « processus de réponse accompagné pour tous ».

Réforme tarification avec la mise en place de CPOM – EPRD.

→ En matière d'insertion : on prépare une contractualisation avec le Gouvernement – fin 2016, nous avons stabilisé le nombre de personnes bénéficiaires du RSA et soutenu la mise en place d'un nouveau chantier d'insertion, tout en continuant le travail sur la clause d'insertion sociale dans les marchés publics.

→ Politiques Territoriales

Les suites de la loi Notre : après avoir réglé le transfert des déchets, des transports scolaires, le maintien de l'abattoir d'Antrenas dans le giron du Département et revu mais maintenu nos interventions en faveur du monde agricole (dont chacun sait ici les difficultés qu'il traverse), le transfert de l'aérodrome où le Département a pris toute sa part et continue de financer, le syndicat de l'A75, nous devons trouver des solutions pour :

- continuer de financer nos stations de ski
- le SMADE RN 88
- voir aboutir, nous y sommes, une nouvelle organisation pour l'accueil des porteurs de projets avec l'implantation de MADEELI, l'agence régionale des entreprises au sein de notre POLEN, la redéfinition du périmètre d'intervention de Lozère développement qui devient une agence d'accueil, d'attractivité et de développement (agence des territoires), avec les consulaires et les communautés de communes, qui travaillera sur la prospection, l'accueil, l'animation territoriale mais aussi l'immobilier d'entreprise.

Dans ce dossier, ce qui est important, c'est d'avoir pu aboutir avec Carole Delga sur un dispositif opérationnel pour les porteurs de projet.

→ Nous aurons un travail à mener avec les consulaires pour les accompagner sur certaines actions et non plus de manière globale sur du fonctionnement.

→ Soutien Lozère Tourisme avec les actions déclinées, un nouveau schéma du tourisme, un nouveau numéro du magazine « respire » sur la randonnée, la poursuite du travail sur le Plan TV – , de nouveaux événementiels, je vous livre le nom de la prochaine manifestation à Lyon qui s'appellera « la Lozère pousse le bouchon à Lyon », le passage du tour de France, la mise en œuvre avec le groupe OGEU du travail marketing et de communication autour de quezac pour ne citer que ces quelques exemples.

→ Nous allons continuer à déployer les appels à projets TEPOS et zéro déchet, isolation dans nos collèges, nouvelles aires de covoiturage, le dispositif Agrilocal dont nous avons confié l'animation à l'interconsulaire, le travail sur les savoirs faire et les circuits courts menés avec « de Lozère ».

→ la mise en œuvre des PPN Aubrac et Mont Lozère, la politique des espaces naturels sensibles

→ Nous poursuivrons le travail d'ingénierie au service de dossiers structurants à forts enjeux, mais plus généralement dans le cadre des contrats territoriaux :

- Naussac
- CFD
- Château du Tournel
- PNR Aubrac

Je tenais à déplorer l'énorme gâchis que représente l'abandon du PNR Sources et Gorges du Haut-Allier du seul fait du Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes. Au-delà du temps et de l'énergie mobilisés et perdus, c'est vraiment la perte pour ce territoire d'un outil de développement qui permet d'expérimenter et d'avoir un vrai effet levier sur les financements.

→ 2017 sera aussi l'année de l'aboutissement et de la mise en œuvre de la Politique Jeunesse

→ La poursuite de la politique Habitations / Logement : Habiter Mieux – OPAH – Aide aux collectivités-cautions d'emprunt pour les hlm.

→ Le maintien aussi du dispositif « démographie médicale » avec la poursuite du travail au sein du comité départemental de démographie médicale,

→ Des adaptations dans nos politiques sports et culture suite à la loi NOTRE et aux assises de la culture . Une exposition départementale aux archives sur les « femmes lozériennes et le travail »

→ À la BDP nous travaillons aussi avec la mairie pour la relocaliser afin de permettre à la mairie d'envisager de relier l'antirouille et la bibliothèque municipale ; il y aura la poursuite de deux opérations « premières pages » et « la caravane des 10 mots pour 2017 »

→ le Patrimoine culturel

Pour 2017, il est proposé de maintenir les dispositifs d'aide en faveur du patrimoine mobilier des communes. Mais aussi ceux en faveur des associations, artisans d'art, artisans messagers, l'école du chanvre, les journées du patrimoine, l'édition de livres patrimoniaux.

→ en matière d'enseignement, nous recherchons un partenariat avec la Région pour conforter nos antennes universitaires.

→ en ce qui concerne l'école Michel del Castillo, elle doit être rétrocédée à la commune de Mende à compter du 1er septembre 2017. Nous avons trouvé une solution permettant de garder une école en centre-ville, de créer une maison départementale des sports et de pouvoir loger dans des locaux décentes la Mli/MECS

→ les collèges

Outre la dotation départementale de fonctionnement, le Département continuera à soutenir des actions menées au sein des établissements comme le soutien financier au transport vers les équipements sportifs mais aussi, de manière volontaire, le dispositif Collège au cinéma, le programme d'aide au matériel pédagogique, celui en direction des projets d'établissement pour soutenir les ateliers théâtre/cinéma, les ateliers scientifiques, l'éducation à l'environnement, les sections sportives, les voyages scolaires... Il est proposé de maintenir la plupart de ces programmes.

Après les projets initiés en 2015/2016 sur les collèges de Saint-Chély, Mende, Florac, Saint Enimie et Villefort, la mise en accessibilité des établissements recevant du public se poursuit en 2017 avec les collèges de Saint Étienne Vallée Française, le Bleygard, Vialas, la Canourgue,

Marvejols, Langogne (architectes choisis, les études sont en cours).

Conclusion

Voilà quelques dossiers qui nous attendent.

Nous mesurons l'étendue de nos devoirs et de nos responsabilités.

Nous avons la lucidité nécessaire pour les relever.

Nous travaillons d'arrache-pied pour y arriver.

Efficacité, proximité et solidarité. Tel est, en trois mots, le message que le Conseil Départemental vous porte, par ma voix, en ce début d'année.

Cette ambition est immense, mais grâce à vous, elle est à notre portée, nous n'y arriverons qu'en étant rassemblés, c'est aussi le sens de notre majorité élargie au-delà de nos clivages politiques : notre parti c'est la Lozère.

C'est le premier vœu que je vous propose donc de former tous ensemble ce soir.

Celui qui nous permettra de retrouver tous ensemble confiance et optimisme en l'avenir, en Lozère, naturellement !

Permettez-moi d'en formuler d'autres :

- affirmer la nécessité d'une présence du département sur les territoires ruraux et à fortiori de montagne, parce que le département est garant des politiques publiques de solidarités mais aussi territoriales ;
- affirmer le rôle incontournable du département pour assurer la lutte contre toute forme d'exclusion territoriale, sociale et citoyenne ;
- construire une articulation nouvelle des solidarités reposant sur une solidarité des droits garantie par l'État. ET en particulier de proposer une solution durable au financement des minimas sociaux dont les 3 AIS (RSA, APA, PCH), je le répète, qui doit reposer sur la solidarité nationale ;
- je fais le vœu de ne pas voir aboutir le conseiller territorial, car ce schéma est destructeur de la démocratie locale, accentué dans le cadre des grandes régions. Cela provoquera incontestablement un éloignement des élus de leur territoire au détriment de ce qui fait la force du département, la réactivité et la proximité ;

- je fais le vœu que nous pouvons tous ensemble réinventer un vivre-ensemble solidaire et citoyen, pérenniser le modèle social et le pacte républicain, à opposer aux discours pessimistes, aux discours de la peur !
- je fais le vœu d'une Lozère gagnante car unie pour faire valoir ses atouts, ses aménités ;
- je fais le vœu que l'on soit plus nombreux l'année prochaine pour faire réussir la Lozère.

Avant de céder la parole à Monsieur le Préfet, je tiens à remercier :

- tous mes collègues élus qui travaillent à mes côtés et notre administration, au premier chef le DGS Thierry Blaclard : je leur demande à tous beaucoup ;
- la direction du cabinet et de la communication du Département et le cabinet de Monsieur le Préfet pour leur implication dans la préparation de cette cérémonie ;
- le CFA et particulièrement ses apprentis pour la réalisation de la galette et le service ce soir.

Encore une fois très bonne année 2017, et relevons ensemble ces défis... en Lozère, naturellement !

Vive la Lozère

Vive la République

Vive la France.